



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Tél. : 02 41 72 32 45

Mél : sral.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Nantes, le 27 septembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Découverte d'un nouveau foyer de flavescence dorée dans le Saumur-Champigny, à Montsoreau (49) :
l'État et les professionnels mobilisés pour les premières mesures sanitaires**

Résumé : ce jeudi 26 septembre 2024, un nouveau foyer de flavescence dorée est confirmé sur la commune de Montsoreau, dans le Maine-et-Loire, et touche une nouvelle fois les vins d'appellation Saumur-Champigny. Le pôle Santé des Végétaux du service régional de l'alimentation (SRAL) de la DRAAF Pays de la Loire et son délégué de missions de service public, POLLENIZ, ont organisé une prospection sur le périmètre concerné par ce nouveau foyer, en lien avec les organisations professionnelles.

Une menace pour la production viticole, sous surveillance

La flavescence dorée est une maladie végétale provoquée par un phytoplasme (bactérie sans paroi) qui se développe dans les vaisseaux de la vigne et les détruit. Son principal vecteur est un insecte inféodé à la vigne, la cicadelle (*Scaphoideus titanus*). Totalement inoffensive pour l'Homme, c'est l'une des maladies les plus dommageables du vignoble, responsable de pertes de rendement et du dépérissement des ceps. Sans mesures de contrôle, la maladie se propage rapidement en présence de l'insecte vecteur, et peut affecter la totalité des ceps d'une parcelle en quelques années.

Identifiée en France pour la première fois en 1950, elle touche le vignoble de la région Pays-de-la-Loire pour la première fois en 2022. Elle fait l'objet d'une surveillance du territoire organisée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), en lien avec Polleniz, son délégué de mission de service public en santé des végétaux, et les organisations professionnelles du territoire.

C'est dans le cadre de cette surveillance que ce nouveau foyer a été découvert à Montsoreau, à une distance de 7 km du premier foyer détecté en 2022.

.../...

Déclenchement immédiat des premières mesures de gestion

Dès la première suspicion, et avant confirmation de la présence de la flavescence dorée, la destruction des ceps a été réalisée par l'exploitant. En lien avec les organisations professionnelles, la DRAAF et

Tél : 02 72 74 71 38

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

5 rue Françoise Giroud – CS 67516 – NANTES CEDEX 2

POLLENIZ déclenchent des mesures de prospections intensifiées, dans une zone délimitée représentant près de 94 hectares de vignobles et concernant 24 exploitants différents.

La rapidité de l'action permet de limiter les risques de propagation au sein du vignoble, mais c'est aussi une course contre les effets de l'arrivée de l'automne : la chute des feuilles ne permet plus la détection précoce des symptômes.

Des prélèvements complémentaires seront réalisés et pourront conduire à des arrachages complémentaires de ceps contaminés ou suspectés d'être contaminés.

L'ensemble des résultats de la campagne de surveillance n'est pas encore connu. Les mesures de surveillance et de lutte contre la propagation de la cicadelle seront prescrites par arrêté préfectoral.

Un appel à la vigilance qui s'appuie sur une collaboration efficace des différents acteurs

Les viticulteurs sont appelés à renforcer leur vigilance et surveiller attentivement les signes de la maladie. Toute anomalie ou suspicion est à déclarer auprès de la DRAAF (Service régional de l'alimentation – site d'Angers - Tél.: 02 41 72 32 45, Mél: sral.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr).

Depuis 2022, des réunions d'information et de sensibilisation sont organisées sur le territoire concerné. La collaboration entre les services de l'Etat, son délégataire opérationnel et les organisations professionnelles ont permis de contenir efficacement la propagation de la flavescence dorée dans le Saumurois. La stratégie d'éradication de la flavescence dorée reste un objectif difficile mais réaliste grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs.